

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2021
COMPTE-RENDU

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 9.12.2020

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Acquisition des parcelles A1627 et A1629

Dans le cadre de la réalisation de l'aménagement piétonnier le long de la RD223, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'acquisition des parcelles A1627 et A1629.

3. Location d'un appartement - Mairie

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer l'appartement situé au 1^{er} étage de la mairie à M. Fabrice MOHNEN à compter du 1^{er} mars 2021 et fixe le montant du loyer à 376 € par mois révisable au 1^{er} janvier de chaque année.

4. Régularisation de dépôts de garantie

A la demande de la Trésorerie Aure-Louron, le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire un montant de 651,56 € au budget primitif 2021, correspondant à des dépôts de garantie effectués lors de la location d'appartements communaux.

Vignec, le 3 mars 2021

Le secrétaire de séance,



Jean-Yves PARLES



Le Maire,



Jean-Michel ISOART